

Société Suisse des Entrepreneurs, case postale, 8042 Zurich

Par courriel

Cadres de la Construction Suisse, Olten
Syndicat Syna, Olten
Syndicat Unia, Berne

Zurich, le 28 avril 2021

Prise de position sur votre lettre ouverte du 6 avril 2021 concernant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée des contremaîtres

Messieurs les présidents et vice-présidents,
Madame la directrice,
Messieurs les membres de la direction, les responsables de branche et les secrétaires de branche,

Nous faisons suite à votre lettre du 6 avril dont nous vous remercions. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans tous les secteurs de l'artisanat et notamment dans le secteur principal de la construction, est un fait incontestable. C'est précisément pourquoi la SSE a, ces dernières années, pris différentes initiatives pour remédier à ce problème. Nous souhaitons attirer votre attention sur deux activités clés qui visent à assurer une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant dans le secteur principal de la construction:

1. **Publicité métiers:** En collaboration avec ses sections, ses groupes professionnels et de nombreux entrepreneurs, la SSE est très attachée à la publicité métiers. Nous avons pu renforcer davantage notre présence aux salons des métiers, dans les réseaux sociaux et dans les écoles.
2. **Masterplan «Formation professionnelle 2030 de la SSE»:** Avec le masterplan «Formation professionnelle 2030 de la SSE», la SSE a pour but d'assurer à la branche une main-d'œuvre qualifiée et bien formée. Outre un nombre suffisant de jeunes débutants et un taux de formation continue plus élevé, une plus grande fidélité à la branche devrait elle aussi contribuer à répondre aux besoins du secteur en termes de main-d'œuvre qualifiée. Il convient donc de mettre sur pied un système de formation et de carrière attrayant et orienté vers les besoins.

Nous sommes d'accord avec vous que les conditions de travail attrayantes, une bonne image et de bonnes perspectives de carrière sont tout à fait essentielles pour le secteur principal de la construction. Quant à la promotion de la relève, l'image de notre branche chez les parents, les enseignants, les conseillers en orientation et les pairs revêt d'une grande importance. Depuis de nombreuses années, nos efforts pour améliorer l'image du secteur principal de la construction sont torpillés par des campagnes populistes syndicales, notamment avant et pendant les négociations salariales et celles sur la CN. Non seulement vous présentez des points de vue subjectifs comme des prétendus faits dans une mise en scène médiatique et sur un ton extrêmement négatif, mais vous ne voulez pas accepter, en toute connaissance de cause, les acquis importants dans la construction, comme par exemple les améliorations nettes de la sécurité au travail ou la simplification du travail grâce aux innovations dans le domaine du parc des machines et des procédures de construction. Travailler dans la construction n'a jamais été aussi sûr.

Vos campagnes négatives et déplacées concernant la protection de la santé et l'hygiène sur les chantiers a atteint son triste point culminant pendant la crise sanitaire. En revendiquant sans cesse la fermeture des chantiers pour des raisons épidémiologiques ou d'hygiène, vous avez joué avec le feu. Grâce au grand engagement des entrepreneurs et à l'excellente collaboration avec les organes de contrôle, les activités de construction ont fort heureusement pu se poursuivre en toute sécurité sur la plupart des chantiers en Suisse. Nous tenons à remercier encore une fois les cadres de la construction, notamment les contremaîtres et les chefs d'équipe, ainsi que tous les travailleurs de la construction pour leur grand engagement. Car en dépit des manœuvres syndicales perturbatrices, ces derniers ont permis au secteur de la construction de continuer à atténuer les dégâts économiques pendant la crise sanitaire.

Sur le fond, nous considérons que vos demandes tels que le droit au travail à temps partiel ou l'implication dans la planification des délais n'ont aucune importance particulière. Nous estimons que ces deux points relèvent de la responsabilité des entreprises de construction et qu'ils ne devraient pas faire l'objet d'accords entre les partenaires sociaux. Compte tenu de la position et des compétences décisionnelles du contremaître, nous partons du principe que les contremaîtres sont en mesure d'organiser leur travail de manière autonome et que la prescription de pauses rémunérées ne tiendrait pas compte des échelons hiérarchiques.

Afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de valoriser la profession de contremaître, nous vous proposons les mesures suivantes:

1. En tant qu'organes coresponsables des qualifications d'aide-maçon, de maçon, de contremaître et, à l'avenir, de chef d'équipe, les syndicats jouent un rôle clé dans la révision des profils professionnels dans le cadre du masterplan et assument une part importante des responsabilités en tant que membres des comités directeurs respectifs. Pour une révision réussie des profils professionnels, nous continuons à compter sur une collaboration ciblée et constructive entre tous les partenaires sociaux.
2. Les syndicats renoncent aux campagnes négatives concernant les conditions de travail dans le secteur principal de la construction. Au lieu de cela, vous reconnaissez la qualité du travail de tous les employés de la construction et aidez à souligner les perspectives de carrière des jeunes professionnels dans notre branche.

Nous espérons pouvoir compter sur votre appui pour défendre les intérêts de la construction et à relever ensemble les défis en matière de recrutement et de formation de la main-d'œuvre qualifiée à tous les échelons. Nous vous remercions pour votre précieux soutien.

Veillez croire, Madame, Messieurs, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Société Suisse des Entrepreneurs

Gian-Luca Lardi
Président central

Benedikt Koch
Directeur

Copie à: toutes les entreprises membres de la SSE